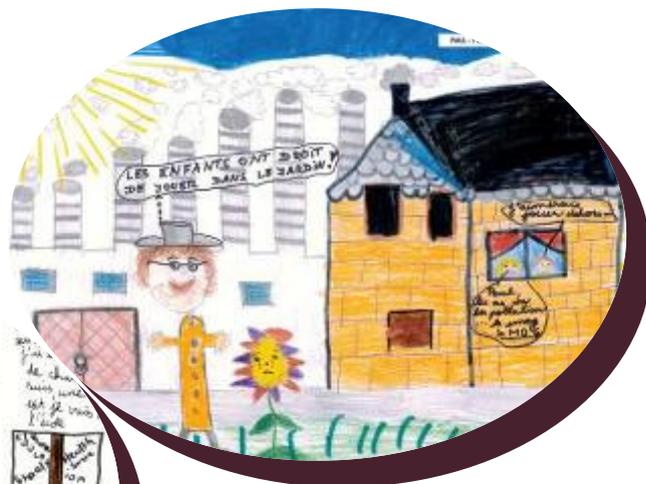




FAMILLES DE FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITE



2015



FEDERATION DE SAONE & LOIRE

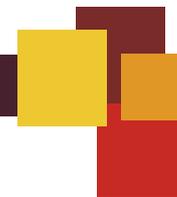
Assemblée Générale
Samedi 16 juin 2016



<http://71.familles-de-france.org>

4 place de la libération - 71450 BLANZY

0385681101 – fd71.familles-de-france@orange.fr



1 - Vie Statutaire	Page 3
Carte d'identité	
Composition	
Fonctionnement	
Compte rendu de l'Assemblée générale du 04 juin 2015	
2 - Temps forts	Page 7
Rentrée scolaire	
Echange avec Violaine Guérin	
Participation avec UDAF	
Assises pour la mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs publiques	
Fête des voisins	
Invitations et participations	
3 - Activités fédérales	Page 12
Secteur « Consommation »	
Secteur « Vie familiale »	
Secteur « Communication »	
4 - Représentations	Page 16
5 - Activités antenne de CHALON	Page 21
6 - Activités des Associations	Page 23
Autun	
Charolles	
Digoin	
Le Creusot	
Mâcon	
Montchanin	
Montceau les mines	
Paray le Monial	

1. VIE STATUTAIRE

■ Carte d'identité

4 Place de la libération – 71450 BLANZY
☎ / fax : 03.85.68.11.01
Mail : fede71.familles-de-france@orange.fr
<http://familles-de-france.org/>

Antenne départementale
Maison des associations
30 rue Saint Georges - 71000 CHALON SUR SAONE

Familles de France, Fédération Départementale de Saône et Loire :

- est affiliée à Familles de France, reconnue d'utilité publique, libre de tous liens (politique, confessionnel et syndical). La présidente, Odile COUTAUDIER est membre élu au conseil d'administration national.

- est affiliée à l'UDAF, Union Départementale des Associations Familiales. 9 membres du Conseil d'Administration sont adhérents à Familles de France dont le président.

La Fédération emploie une salariée à temps partiel. En 2015, 626 heures ont été effectuées pour :

- animer et assurer le lien entre associations, Fédération Départementale et Fédération Nationale,
- assurer le secrétariat et le suivi de la comptabilité.

■ La Fédération Départementale regroupe 8 associations locales.

1549 Familles de Saône et Loire adhèrent à FAMILLES DE FRANCE en 2015.

■ Composition

Son conseil d'administration était composé au 31 décembre 2015 :

- de 21 administrateurs provenant de 6 associations,
 - d'un bureau de 6 administrateurs et 3 membres :
- Présidente : Odile COUTAUDIER
Secrétaire : Marie-Paule DUBOIS
Trésorière : Lucie LECHERE
Présidente-Adjointe : Madeleine RATOUCHE
Secrétaire-Adjoint : Michel BONNET
Trésorière-adjointe : Brigitte GOURBEYRE

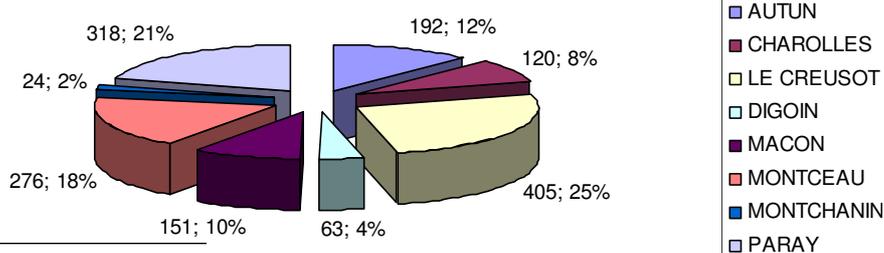
Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2015.

- 7 février,
- 20 avril,
- 11 septembre
- 5 décembre

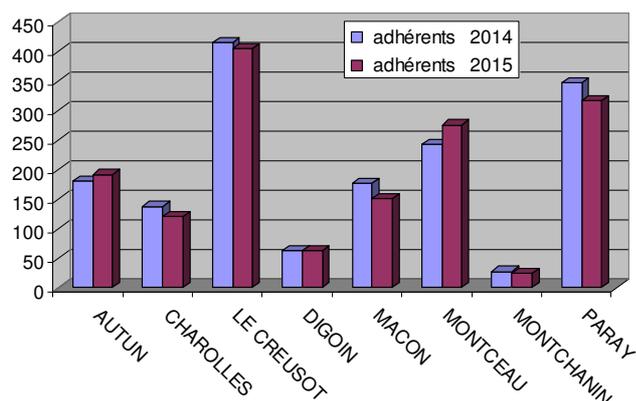
Le bureau s'est réuni 4 fois en 2015.

- 17 janvier,
- 3 mars,
- 21 mai,
- 23 novembre.

Répartition des adhérents en S&L en 2015



Comparatif 2014/2015



■ DECES D'UN ADMINISTRATEUR

Août 2015 : Jacques PILLOT, membre de Familles de France en bassin Montcellien

■ DECES D'UN GRAND MILITANT et ANCIEN PRESIDENT

Gilbert NEUNIER, membre de l'association familiale Creusotine

■ COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 04/06/2015 A CHALON-SUR-SAONE

En présence de :

- Jacqueline GAUDILLIERE, conseillère communautaire et municipale, représentant Gilles PLATRET maire de CHALON SUR SAONE
- Maguy GAUTHERON, vice présidente de l'Association Familiale Creusotine
- Marie Aleth CHAVET, Présidente de l'Association Familiale de l'Autunois
- Marie-Elyse MEHU, Présidente des Familles du Mâconnais
- Anne-Marie BONNOT, représentant Familles de France en bassin montcellien
- Madeleine RATOUCIENIAK présidente de l'association du canton de Montchanin
- Etienne DUMORTIER président de l'association de Paray
- Monsieur BOURDIAU, expert comptable
- Ainsi que des administrateurs et adhérents du Chalonnais.



La trentaine de participants à l'assemblée générale de la fédération départementale de Saône et Loire ont été accueillis par Marie Paule DUBOIS responsable de l'antenne départementale de Chalon sur Saône. Elle remercie les personnes invitées venant de l'EHPAD Roger Lagrange et de l'association AMHE.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 04/07/2014 A MACON

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II – RAPPORT D'ACTIVITE 2014

Odile COUTAUDIER, présente les temps forts de l'activité 2014 de la Fédération à l'aide d'un diaporama. La Présidente invite ensuite chaque Président à exposer les activités diverses réalisées en 2014 au sein de leur association. Ces activités sont largement détaillées dans le rapport d'activité distribué.

Deux focus ont permis de mieux connaître certaines activités :

- Etienne DUMORTIER a développé avec beaucoup de précision le rôle de la commission départementale de conciliation où il représente Familles de France 71. Cette commission se réunit soit à Mâcon soit à Chalon et il est vivement conseillé de la consulter avant d'aller en justice.
- Marie Paule DUBOIS est revenue sur ses interventions en maison de retraite, créant du lien intergénérationnel. L'animatrice de Roger Lagrange et les résidents présents espèrent que ce partenariat se poursuivra longtemps.

III – RAPPORT FINANCIER 2014

Mr BOURDIAU, comptable, présente le bilan financier 2014.

Le bilan fait ressortir un déficit de 1702,26 € essentiellement du à la baisse des subventions et des produits financiers. Il est adopté à l'unanimité.

IV – BUDGET PREVISIONNEL 2015

Odile COUTAUDIER, présente le budget prévisionnel. Un budget prudent et prévisions à l'équilibre mais fragile. Aucune remarque n'étant formulée, le budget 2015 est approuvé à l'unanimité.

V – QUITUS AU TRESORIER

Quitus est donné à la Trésorière.

VI – VOTE COTISATION 2016

Le Conseil d'administration propose de fixer la cotisation départementale à 3,80€. Vote à la majorité des présidents d'association.



VIII – RAPPORT MORAL

Pourquoi sommes-nous rassemblés aujourd'hui ?

- parce que nos valeurs sont identiques ou tout du moins assez proches
- parce que nous voulons poursuivre ce que nos prédécesseurs ont mis en place
- parce que nous sommes convaincus que la famille est le premier lieu d'apprentissage de la citoyenneté
- et

Mais toutes ces raisons se résument par : la défense de la politique familiale.

Chacun connaît le sens de ces deux mots pris séparément mais combien sont capables de dire la différence entre politique sociale et politique familiale.

Même nos politiques semblent l'ignorer ou en ont une définition éloignée de ses origines.

2014 fut une année noire pour la famille, Familles de France a d'ailleurs adressé ses vœux 2015 sur une caricature d'une famille se serrant la ceinture ! Les familles ont été fortement mises à contribution pour réduire les déficits :

- deux baisses du plafond du quotient familial
- gel et baisses de certaines prestations familiales
- fiscalisation des majorations de pensions
- augmentation de la TVA (taxe qui pèse lourdement sur les familles)
- mise sous condition de ressources des allocations familiales

Oui, c'est le constat que nous faisons auprès de nos adhérents, de nos militants.

Plus que jamais, ils ont besoin de notre investissement et de notre bénévolat.

Notre mission première est la défense des intérêts matériels et moraux des familles.

C'est à nous de transmettre leurs attentes à nos députés, nos conseillers départementaux ou municipaux.

Nous entendons beaucoup parler depuis janvier 2015, de « vivre ensemble », de « citoyenneté ». Mais à Familles de France, cela fait 70 ans que nous le pratiquons !

En 2007, l'opération « Etre parents aujourd'hui » a été initiée par Familles de France et le conseil d'administration national va lui donner un nouveau souffle en l'actualisant. Cela correspond pleinement aux attentes de Mme Rossignol qui compte beaucoup sur les associations familiales.

L'action choisie pour 2015 par les administrateurs de S&L souhaitant s'informer sur les violences sexuelles en fait partie – même si nous regrettons que REAPP/CAF ne la soutienne pas financièrement ! Cette réflexion, entreprise avec le soutien de Violaine Guérin, présidente de l'association « Stop aux Violences sexuelles » fait l'unanimité au sein du CA et sera élargie aux associations qui le souhaitent.

L'accès aux droits des familles, est le 2ème axe de travail en lien avec la CNAF. Informer les familles sur leurs droits, n'est pas très compliqué, les permanences des associations, les lieux d'activité (bourses, ludothèque, forum ...) sont autant d'occasions pour les transmettre - une seule petite contrainte... le faire savoir à Familles de France et à la CAF afin d'être comptabilisé dans la COG (convention d'objectif et de gestion), indispensable moyen de ressources.

En conclusion,

Je vous propose en complément à ce rapport d'orientation, quelques diapos d'une présentation diffusée à la journée du réseau en mars 2015 à Paris.

Je vous remercie pour votre écoute.

Odile Coutaudier, présidente Familles de France S&L



IX – INTERVENTION DE MME GAUDILLIERE

Madame la Présidente de la fédération Familles de France S&L

Mesdames et Messieurs,

Avant toutes choses je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de Monsieur le Maire qui a été retenu à la dernière minute par une urgence et qui ne pourra être parmi nous cet après-midi. Il m'a néanmoins chargé de vous transmettre ses plus chaleureuses salutations.

La ville de Chalon partage les valeurs qui sont défendues par la Fédération Familles de France. La famille donne un cadre idéal d'épanouissement, pour les plus jeunes comme pour les plus âgés. Il n'y a pas d'âge pour faire l'apprentissage de la vie, et en cela, la famille en tant que source de cohésion sociale doit être préservée et défendue.

La municipalité de Chalon a souhaité cibler son action pour les familles sous l'angle d'un fléau qui touche beaucoup trop de foyers, et depuis bien trop longtemps : celui de la lutte contre les violences faites aux femmes.

On peut rappeler qu'en France :

- Chaque année, ce sont 216000 femmes qui sont victimes de violences ; C'est 1 femme sur 3 qui, au cours de sa vie, sera victime de violence ;

- Ces violences faites aux femmes ont également un coût pour la société en termes d'aides sociales, de soins, ou encore de perte de capacité de production... un coût annuel estimé à 3,6 milliards d'euros.

- Et le chiffre qui me choque et me fait peur, c'est que seulement 16% de ces femmes victimes de violences portent plainte. Ce qui signifie que 84% des agresseurs restent impunis.

Et c'est justement cette impunité que nous cherchons à combattre, à travers la mise en place du réseau violences interfamiliales ou VIF.

Ce réseau en cours de constitution est placé sous l'égide du Procureur de la République, Monsieur Christophe RODE, dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

L'objectif du réseau est clair et précis : appréhender plus rapidement, et plus efficacement ces violences faites aux femmes et aux enfants qui se trouvent autour qu'on appelle les enfants témoins.

Ce réseau VIF a donc trois priorités :

- aucune violence déclarée ne doit rester sans réponse ;

- il faut protéger efficacement les victimes ;

Cela se traduit par :

- L'information en amont sur les dispositifs existants ;

- La détection des situations ;

- La prise en charge et l'accompagnement ;

- Le suivi et l'évaluation des situations.

Un agent de la ville de Chalon est spécifiquement dédié à la constitution et au développement de ce réseau qui compte déjà dans ses rangs de nombreuses institutions, services publics et associations (je vous cite que les principaux) : la police municipale, la police Nationale, la Gendarmerie, le Procureur de la République, le service des urgences de l'hôpital, le service médiation de la ville, le Centre communal d'action sociale, les associations d'accueil et d'hébergement, la CAF, la Maison de solidarités, l'Education nationale, le Planning familial, etc...

- Sachez par ailleurs qu'une campagne de sensibilisation sera lancée avant la fin d'année 2015 sur le sujet des violences faites aux femmes.

Conclusion

Voilà ce que je pouvais en quelques mots, de notre action à la Mairie de Chalon-sur-Saône.

Je voulais également vous proposer que l'on puisse réfléchir ensemble, dans les semaines qui viennent, à un éventuel partenariat dans le cadre du VIF, car je crois que la Fédération et les associations qui vous sont attachées peuvent jouer un rôle important dans ce réseau, notamment au niveau de la détection des violences.

Enfin au nom du Maire, je voudrai évidemment remercier la Fédération Familles de France de S&L et sa Présidente Mme Odile Coutaudier pour leurs actions de promotion et de défense de la famille, et vous dire ici à toutes et à tous que nous partageons votre combat et que vous avez notre soutien le plus ferme.

Merci de votre attention.



1. TEMPS FORTS



■ Rentrée scolaire

But :

- Connaître le coût de la rentrée,
- Aider les familles dans leurs achats et leur budget,
- Leur apporter les conseils nécessaires pour des achats au bon rapport qualité /prix.

Comme chaque année, la Fédération Départementale a participé à l'enquête Familles de France sur la rentrée scolaire d'un élève de 6^e.

Depuis maintenant 7 ans, Familles de France 71 procède à des relevés pour déterminer le coût de la rentrée. 20 établissements ont été visités cette année (9 hypermarchés, 5 supermarchés, 6 magasins spécialisés).

Les résultats 2015 ont été publiés dans la presse JSL, la renaissance, Montceaunews.

Un grand merci aux enquêteurs bénévoles qui sont sur le terrain en période estivale.

Les relevés de prix (sur Autun, Chalon, la communauté urbaine) ont permis une analyse du coût par type de magasin : Hypermarché, Supermarché et Magasins spécialisés.

Selon l'association Familles de France 71, le coût moyen de la rentrée au collège en Saône-et-Loire s'élève cette année à **186,96 €** pour un élève de 6e. Ce montant inférieur au coût national de 1,82 % puisque celui est de 190,42 €. On note cependant une forte hausse par rapport à l'année dernière (171,67 €).

CONSEILS

L'association Famille de France 71 préconise dix conseils pour « acheter malin », tout cet été, avant la rentrée scolaire :

1. Triier les fournitures après chaque année scolaire.
2. Réutiliser ce qui est encore bon.
3. Comparer les prix et chasser les promotions.
4. N'acheter que le strict nécessaire.
5. Se méfier des promotions sur des lots trop importants.
6. Limiter les fournitures « gadget » même si un ou deux produit(s) « plaisir » pour l'enfant pourra être profitable à sa scolarité du fait d'un effet stimulant et affectif.
7. Penser à internet : les prix sont attractifs et le choix élargi.
8. Penser aux commerces spécialisés pour le gain de temps.
9. Veiller au rapport qualité/prix.
10. Préférer payer un peu plus cher pour des produits qui peuvent faire plusieurs années : trousse, cartables...

SAÔNE-ET-LOIRE

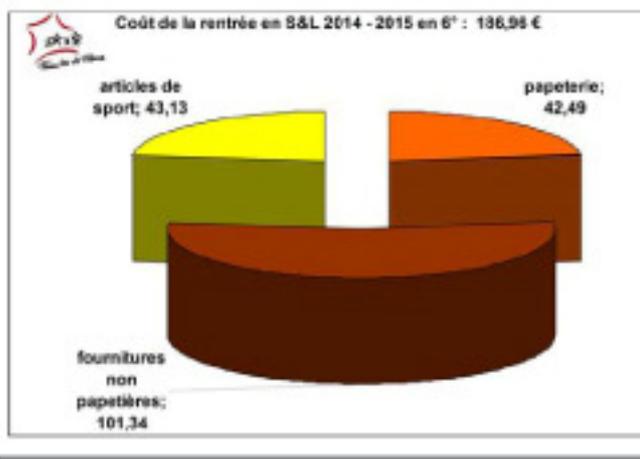
Vendredi 21 août 2015

La rentrée toujours plus chère

Selon l'association Familles de France 71, le coût moyen de la rentrée au collège en Saône-et-Loire s'élève cette année à 186,96 € pour un élève de 6^e. Ce montant est inférieur au coût national de 1,82 % puisque celui-ci est de 190,42 €. On note cependant une forte hausse

par rapport à l'année dernière (171,67 €).

Depuis maintenant 7 ans, Familles de France 71 procède à des relevés pour déterminer le coût de la rentrée. 20 établissements ont été visités cette année (9 hypermarchés, 5 supermarchés, 6 magasins spécialisés).



■ **18 mai, venue de Violaine Guérin au Creusot dans les locaux de l'UDAF**

La fédération départementale de Familles de France a décidé de s'informer sur la violence sexuelle en France et dans les familles, sur la façon de participer à son éradication et pour cela a invité le docteur Violaine Guérin, présidente de l'Association Stop aux violences sexuelles.

Stop aux violences sexuelles est une association Loi 1901, organisme d'intérêt général exerçant une activité non lucrative, dont la vocation est d'éradiquer les violences sexuelles. Pour atteindre ce but, SVS s'est donnée pour objectifs de :

- Développer un plan d'action dédié ;
- Créer les outils d'information et de prévention utiles à tous les intervenants ;
- De nouer des partenariats nécessaires pour soutenir l'objet de l'Association ;
- De former des personnes et des équipes qui pourront intervenir dans la stratégie d'éradication.

Son Comité Directeur est composé de 3 membres :
Violaine Guérin, Présidente, médecin endocrinologue et gynécologue - Philippe Lacrosse, Trésorier, chirurgien orthopédiste et Directeur d'établissements de soins - Jean-Louis Thomas, Secrétaire, Médecin, endocrinologue et rhumatologue, pharmacien.
Actuellement l'association n'a pas de relais en Saône-et-Loire.



Lundi 18 mai, le groupe de travail de Familles de France 71 accueillait Violaine Guérin présidente de l'Association Stop aux violences sexuelles, endocrinologue et gynécologue, et auteur de 2 livres :

- STOP aux violences sexuelles ! Écoutons donc ces corps qui parlent ! (en téléchargement gratuit)
- Comment guérir après des violences sexuelles ?

La fédération départementale de S&L a débuté un travail de réflexion depuis plusieurs mois pour comprendre et savoir orienter les familles confrontées à des violences sexuelles.

Son constat et son expérience de médecin lui ont fait comprendre :

- que le traumatisme provoque souvent une amnésie (violence pas toujours dans la conscience) et touche les enfants en grande majorité
- que la formation des professionnels (médecins, juges, etc...) est pratiquement inexistante
- que certaines pathologies ont pour origine un traumatisme sexuel qu'elle compare à une épidémie de type virale (sens caché des maladies)

Son combat l'a amenée à mettre en place les premières assises de la violence sexuelle en janvier 2014, renouvelées en janvier 2015.

Les objectifs de son association sont de :

- Développer un plan d'action dédié ;
- Créer les outils d'information et de prévention utiles à tous les intervenants ;
- De nouer des partenariats nécessaires pour soutenir l'objet de l'Association ;
- De former des personnes et des équipes qui pourront intervenir dans la stratégie d'éradication.

Durant 2 heures, les membres de Familles de France ont cherché des pistes pour travailler ensemble dans la même direction et sont repartis bien décidés à agir pour éradiquer les violences sexuelles en transmettant l'information, en incitant les professionnels (médecins, sages femmes, enseignants, juges ...) à se former.

Un grand MERCI à Violaine Guérin !



■ CHT / UDAF

Familles de France a largement répondu à L'Union des associations familiales (UDAF) de Saône et Loire qui a pris l'initiative d'organiser une concertation à propos de la création en cours de la Communauté hospitalière du territoire nord du département, afin de faire entendre la voix des usagers, leurs préoccupations, mais aussi leurs propositions.

- **Une réunion a eu lieu le 17 février 2015 à 17 heures, à Blanzay**, Espace de Vie et d'Animation (ancienne Salle des Fêtes), place du Général Leclerc.

La fédération a relayé et diffusé cette action via son site, les vitrines, des newsletters et a permis une large participation des adhérents du mouvement. Cette concertation a ainsi recueilli les contributions du plus grand nombre de familles.

- **Mardi 21 Avril de 18h à 20h, à CHALON -sur-SAONE** salle Marcel Sembat forum citoyen de la Communauté Hospitalière de Territoire Nord S&L Morvan.

Avec l'appui de l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne, les hôpitaux d'Autun, Chalon-sur-Saône et Montceau-les-Mines ont constitué la Communauté hospitalière de territoire (CHT) du nord de la Saône-et-Loire Morvan. Cette CHT doit permettre de faciliter l'accès aux soins pour tous et de renforcer la qualité des soins de tous. L'Union départementale des associations familiales de Saône-et-Loire (UDAF 71), a organisé une concertation avec les familles et la population du nord de notre département. L'objectif était de dialoguer avec les responsables de la CHT et les Présidents des Conseils de Surveillance des 3 hôpitaux concernés : R Rebeyrotte (Autun) , G Platret (Chalon) et MC Jarrot (Montceau), pour étudier avec eux les conditions dans lesquelles cette nouvelle configuration hospitalière permettra effectivement d'améliorer l'accueil et la prise en charge des patients et de leurs familles.

Une possibilité de transport en bus gratuit était proposée.

■ 70 ans UDAF

La fédération a incité les associations, à participer aux 70 ans de l'UDAF 71 lors de la fête des familles dans le Diverti'Parc à Toulon sur Arroux le 27 septembre.

Ce fut :

- Une occasion pour mieux connaître cette institution au service de toutes les familles du département.
- Un temps de partage et festif en famille.
- la découverte d'un lieu magnifique proche de la nature.



■ Assises pour la mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs publiques

Le 14/04/2015 à MONTCENIS : participation de Mr COUTAUDIER et Mr YOT

La grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, annoncée le 22 janvier par la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche par le lancement des Assises de l'École et de ses partenaires pour les valeurs de la République a débuté localement en Saône et Loire sur 6 lieux du département.

Les assises d'Autun - Le Creusot et Montceau se sont tenues le 14 avril 2015 de 18h à 21h au Collège des Epontots de Montcenis, en présence (entre autres) de la directrice de l'association familiale de l'autunois (Marie Vuillemin), d'un représentant de Familles de France en bassin montcellien (Jean Coutaudier) et d'un administrateur de la fédération départementale (Régis Yot). Cette rencontre a permis de mobiliser les acteurs locaux autour des valeurs de la République à l'École ; préparer et alimenter la tenue des assises départementales de Saône-et-Loire du 21 avril 2015 (19h à 22h) au Parc des Expositions de Mâcon.

La mobilisation conjointe de la communauté éducative et de l'ensemble de ses partenaires – dont les acteurs associatifs – a pour but :

- de faire vivre les valeurs de la République à l'École,
- la mise en place de la réserve citoyenne de l'Éducation nationale,
- la prévention de la radicalisation des jeunes.

Ces assises regroupent : la communauté éducative, les élus locaux, les services de l'Etat, les associations locales (associations complémentaires de l'école, associations de jeunesse et d'éducation populaire, associations de quartiers, de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, etc.), le monde économique (chambres consulaires, acteurs de l'économie sociale et solidaire, etc.).

Pour rappel, le mouvement Familles de France est agréé :

- Association nationale d'éducation populaire, (Arrêté du 15 juillet 1982);
- Association complémentaire de l'enseignement public par l'Éducation Nationale (Arrêté du 10 juin 2010 BO 8 juillet 2010).

Après le discours d'introduction de Madame la sous-préfet, la centaine de participants (Elus, enseignants, associations et représentants du secteur professionnel) a pu poser des questions. Puis trois ateliers d'une heure ont été proposés suivant le type de partenariat pour une réflexion à partir d'un questionnaire. L'atelier N°3 réservé aux associations et entreprises avait pour thème "Comment mobiliser les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile pour soutenir l'action de l'école dans la lutte contre les déterminismes sociaux?"

- Comment construire et/ou renforcer les liens avec les associations de l'éducation prioritaire, les associations de jeunesse et les associations concourant à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ?
- Comment constituer et mobiliser la réserve citoyenne ?
- Comment associer les entreprises à la lutte contre les discriminations sociales et territoriales ?

Un constat est apparu lors du tour de table de présentation : il est nécessaire de mieux se connaître et de travailler ensemble !

Les 2 autres ateliers avaient pour thème :

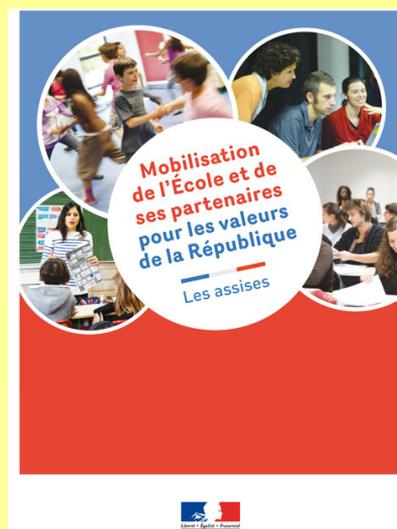
N° 1 Comment associer pleinement les parents d'élèves à la mission éducative de l'école / "café des parents", temps d'échanges école / parents, dialogues...

N°2 Comment favoriser le travail conjoint des collectivités locales et l'éducation nationale / projets éducatifs territoriaux (PEDT), le CLAS, Programme de réussite éducative (PRE), mixité des collèges

Une restitution a clôturé la soirée, sans pour autant avoir répondu à toutes les interrogations. Un site est mis à disposition pour s'inscrire dans la démarche citoyenne.

Dans une société en perte de repères et caractérisée par une forme de relativisme ambiant qui favorise amalgames et indifférences, et après les attentats qui ont visé le cœur des valeurs républicaines, la mobilisation du peuple français est porteuse d'une exigence vis-à-vis de l'ensemble de la société, et singulièrement de l'École dont le rôle et la place dans la République sont inséparables de sa capacité à faire vivre et à transmettre la laïcité.

Les Assises de l'École et de ses partenaires pour les valeurs de la République dont l'objectif est de mutualiser les analyses, expériences et propositions pour compléter et assurer la mise en œuvre des premières mesures annoncées par la ministre de l'Éducation nationale le 22 janvier seront nationalement conclues mi-mai.



■ Fête des voisins

Comme chaque année, la vitrine de la fédération a relayé l'invitation à organiser cette rencontre de solidarité entre voisin.

Plusieurs fêtes des voisins ont été organisées par des membres de Familles de France à Blanzly, Chalon, ...

Une merveilleuse occasion de créer du lien de voisinage et intergénérationnel à l'initiative d'Atanase Périfan, président de « voisins solidaires » et membre de Familles de France.



■ Participation au carrefour des bénévoles

Jean COUTAUDIER a participé au groupe de travail « Le carrefour des bénévoles ».

Ce comité, informel, avait pour but de réunir les associations de la CUCM pour leur permettre de se connaître, d'échanger des compétences et des bénévoles, de faire une plus large diffusion des agendas.



■ Invitations et participations

A noter la présence du président national, **Patrick Chrétien** aux assemblées générales à AUTUN et au CREUSOT.

Présence d'Odile COUTAUDIER aux assemblées Générales des associations de MACON, MONTCEAU LES MINES et LE CREUSOT.

Anne Marie BONNOT a représentée la Fédération à l'AG de l'association familiale autunoise.

Anne Marie BONNOT a représentée la Fédération à la journée du réseau à Paris le 7 mars 2015.

Présence de la présidente et de 3 familles d'administrateurs à l'assemblée générale de l'UNAF, les 13 & 14 Juin 2015 à Montpellier et aux 70 ans de l'UNAF.

Présence d'Odile COUTAUDIER, Michel BONNET et Bernard DESBROSSES à l'assemblée générale nationale, le 20 Juin 2015.



2. ACTIVITES FEDERALES

www.familles-de-france.org

Secteur consommation

■ En 2015, subventionnées par la DGCCRF, les associations familiales et la Fédération Départementale ont :

- assuré **5000 heures** de permanences consommation,
- traité une cinquantaine de dossiers de litige,
- informé les familles sur des sujets de consommation.

La secrétaire de la Fédération, ainsi que les associations d'Autun, Le Creusot et Montceau les mines ont réalisé de nombreuses enquêtes nationales sur le Coût de la rentrée au collège.

Le site internet de la Fédération Départementale propose :

- la liste des associations assurant une permanence conso,
- les documents publiés par le CTRC (invitations, bulletins d'information...).

L'accueil des consommateurs lors de l'ouverture du secrétariat de la Fédération départementale et lors des permanences des 6 associations (Autun, Le Creusot, Macon, Montceau les mines, Montchanin, Paray et l'Antenne de Chalon) assurant un accueil « conso ».

Une information permanente à l'intention des consommateurs est fournie à travers les vitrines et le site internet.

Les bourses d'échange (principalement en fin d'année) sont l'occasion d'informer sur les dangers liés à l'internet, aux jeux en ligne, jeux vidéo et sur tous les sujets de consommation familiale.

■ Enquête « panier santé »

L'action « panier santé » du national a été reconduite en 2015 jusqu'à son arrêt par le national.

Chaque mois plusieurs relevés ont été effectués par des bénévoles de S&L, puis transmis à Paris pour permettre un suivi des habitudes alimentaires et l'évolution du coût de chaque produit. Des conseils alimentaires sont donnés par l'intermédiaire du site <http://www.familles-de-france.org> et du magazine.

■ Représentations

Michel Bonnet est membre des commissions : consommation, logement et développement durable au national.

Régis Yot est membre de la commission logement au national.

Présence d'Odile Coutaudier à une réunion des associations de consommateurs à la DDPP à MACON le 29/04/2015.

■ Défense du locataire

Familles de France 71 qui a fin 2014 présenté une liste de représentants des locataires du parc Villéo a continué à collaborer avec ce bailleur social.

Régis Yot a assisté à plusieurs réunions à Dijon.

Un plan de concertation locative a été signé pour 4 ans entre Villéo et 5 associations dont Familles de France 71.

Un partenariat avec l'OPAC 71 est établi afin de diffuser les offres de logement (par vitrine, site internet)

■ Enquête « produits format familial et individuel »

Familles de France 71 a participé à l'enquête du National et effectué des relevés dans plusieurs magasins.



■ Parentalité en 2015

Michel BONNET est intervenu pour la fédération départementale de Saône et Loire.

12 et 13 janvier, participation aux assises nationales de Stop aux violences sexuelles

18 mai, venue de Violaine Guérin au Creusot

9 juin, réunion Stop aux violences sexuelles à Paris

8 octobre, réunion nationale Stop aux violences sexuelles

19 octobre, première discussion IUT-Stop aux violences sexuelles en vue d'un colloque éventuel

4 décembre, comité de pilotage de la journée du 8 mars

9 décembre, présentation de la journée du 8 mars au directeur de l'IUT



■ Accueil informatique

Un accueil informatique animé par Jean Coutaudier, a eu lieu une fois par semaine pour les familles adhérentes du bassin minier.

Informaticien bénévole, il répondu durant 2 heures à toutes les questions des adhérents dans une ambiance conviviale.

C'est ainsi que 5 à 9 passionnés par semaine, ont totalisés 497 heures au point d'accueil numérique.

Cet accueil a permis de :

- S'initier et découvrir les nouvelles technologies,
- Consulter et découvrir des sites « internet » utiles aux familles,
- Réaliser des images animées et des Blogs,
- D'informer les jeunes, des dangers des nouvelles législations,
- Apprendre à protéger ses enfants et à sécuriser l'accès à internet,
- Comprendre et maîtriser l'outil messagerie, les spam ...
- Découvrir les différents logiciels de bureautique, et de photos.

Beaucoup de lien intergénérationnel se sont créés entre les participants et un repas annuel, des arrosages sont régulièrement programmés.

Des dépannages ponctuels à domicile sont également assurés par l'intervenant.

■ Représentation

Michel Bonnet est membre de la commission nationale : Education.

■ Formation

Michel Bonnet a assuré une formation « Animer un stand sur les nouvelles technologies » à Paris le 28 mai 2015.

Lucie LECHERE et Odile COUTAUDIER ont participé à ce temps de formation.

■ Un nouveau Site internet

Le Site internet de la fédération <http://71.familles-de-france.org> a été relooké. C'est un lieu d'information où chacun peut retrouver les actions et position du mouvement, les communiqués de presse, les dates des conférences, le calendrier des bourses, les infos du CTCRC, REAPP, UDAF, OPAC....

Les associations ont leur page et peuvent y faire mettre en ligne leurs activités

■ Facebook

La fédération relaye les informations du national, des associations locales, vers les jeunes familles de la communauté « Facebook ».



ACCUEIL QUI SOMMES NOUS? ASSOCIATIONS NOS ACTIVITES BOURSES PUBLICATIONS PARTENAIRES ACTUALITES

ACTUALITÉS



Assemblée générale le 16 juin 2016
L'assemblée générale de la fédération départementale, se tiendra à Autun le 16 juin 2016 à partir de 10h30.
16 mai 2016



« Les tout-petits et les écrans » – web conférence
La prochaine « Université des familles » de l'Union nationale des associations familiales sera consacrée au thème.
16 décembre 2015

NOS OBJECTIFS



RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES
des structures petite enfance, des lieux de médiation.



RÉPONDRE AUX ATTENTES DES FAMILLES
des activités éducatives, sportives, culturelles, récréatives....



RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES FAMILLES
des points info famille, des permanences consommateur....



INFORMER LES FAMILLES
un magazine, des dépliants, des fiches ...

ACTIVITÉS

INFORMATIQUE

Le mercredi de 14h à 16h – réservé aux adhérents – sur inscription.

DEFENSE DU CONSOMMATEUR

DEFENSE DU LOCATAIRE

RENTREE SCOLAIRE

ANIMATION EN MAISON DE RETRAITE

■ Information via les deux vitrines

Les vitrines de la fédération sont un outil de communication sur les sujets d'actualités et les dossiers du magazine « FAMILLES EN FRANCE ».



■ Représentation

Odile Coutaudier est membre de la commission communication au national et assure la fonction de webmaster du site internet national.

Michel Bonnet est rédacteur en chef du magazine « Familles en France ».

Odile Coutaudier est membre avec Michel Bonnet du comité de rédaction du bimensuel Familles en France.

■ Abonnement

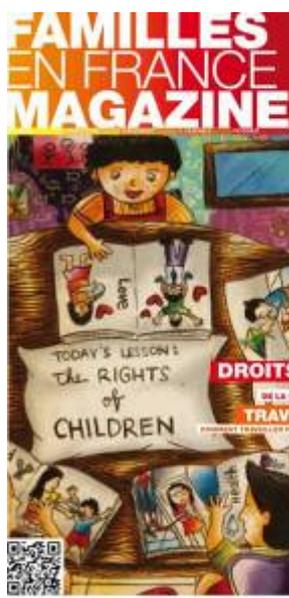
Près de 800 familles ont reçu le magazine Familles en France soit 6 numéros en 2015.

■ Témoignage de bénévoles de S&L

Le N°745 donne un compte rendu de la journée nationale du réseau écrit par Anne-Marie BONNOT

Le N°748, comporte 2 témoignages d'engagement bénévole de Saône et Loirien – Odile et Jean COUTAUDIER

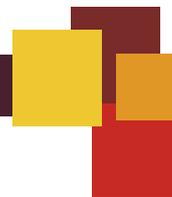
Michel BONNET, rédige de nombreux articles du magazine, en particulier les pages consacrées aux livres, spectacles ...



■ Les thèmes des magazines

- Magazine 744 - Fiscalité et fiscalité familiale (Janvier/février)
- Magazine 745 - L'accueil du jeune enfant (Mars/Avril)
- Magazine 746 - Développement durable (Mai / Juin)
- Magazine 747 - Vos droits en vacances ! (Juillet/Août)
- Magazine 748 - Associations (Septembre/Octobre)
- Magazine 749 - Droits de l'enfant (Novembre/Décembre)

3. REPRESENTATIONS



Les membres du Conseil d'Administration représentent, les familles dans les différentes instances départementales et régionales :

- COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TAXIS ET VOITURES PETITES REMISE
- CENTRE TECHNIQUE REGIONAL DE LA CONSOMMATION (C T R C)
- COMMISSION ACTION TOURISTIQUE
- COMMISSION DEPARTEMENTALE DES USAGERS DES SERVICES FISCAUX
- COMMISSION DEPARTEMENTALE DU COMMERCE NON SEDENTAIRE
- COMMISSIONS DEPARTEMENTALES D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)
- CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT (CDH)
- CRUCQ (Usagers de l'hôpital)
- COMMISSION SPECIALISEE DE COORDINATION DES ACTIONS DE PREVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES (CCAPEX)
- COMMISSION DE MEDIATION DALO
- BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE
- ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)
- COMMISSION DEPARTEMENTALE DE CONCILIATION
- COMITE DE BASSIN LOIRE & BRETAGNE
- UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UDAF)
Deux représentants désignés et 9 élus de Familles de France siègent au CA de l'UDAF 71 (présidé par Bernard DESBROSSES, président de l'association Familiale Creusotine).
- COMITE DEPARTEMENTAL DES USAGERS PARTICULIERS
- IFPA -DG Bourgogne-Franche Comté - Rhône Alpe

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont parcourus le département et la région pour défendre les droits des familles.

5220 kms ont été parcourus en 2015 par les membres du Conseil d'Administration pour participer à la vie statutaire, assurer les représentations, former et faire fonctionner la Fédération.

AIDE JURIDICTIONNELLE

- Réunion mensuelle des membres du Bureau de l'aide juridictionnelle au Tribunal de Grande Instance de Chalon sur Saône.
- Plafonds d'admission : revalorisation de 0,5 % en 2015
- Depuis le 01/01/2015, les revenus des justiciables ne doivent pas dépasser :
 - o 941 € par mois pour bénéficiaire de l'aide totale
 - o 1411 € par mois pour bénéficiaire de l'aide partielle.

Les tranches de ressources pour l'aide partielle évoluent de la façon suivante :

Ressources	Part contributive de l'Etat
de 942 € à 984 €	85 %
de 985 € à 1037 €	70 %
de 1038 € à 1112 €	55 %
de 1113 € à 1197 €	40 %
de 1198 € à 1304 €	25 %
de 1305 € à 1410 €	15 %

Ces plafonds de ressources, pour l'action de l'aide totale ou partielle sont majorés de :

- 169 € pour les deux premières personnes à charge (18 % du plafond d'aide totale)
- 107 € pour la troisième personne à charge et les suivantes (11,37 % du même plafond).

Année 2015

Demandes reçues 3952
Décisions rendues 4092

Statistiques de l'aide juridictionnelle du 01/01/2015 au 31/12/2015, sauf commissions d'office

Demandes 2297 RMI 9
Décisions 2432 Français 2002 U.E 35 Autres 260

Mode de décision	Rejet	Incompétence	Désistement	Retrait	AJ totale	85 %	70 %	55 %	40 %	25 %	15 %	Caducité	Total
AJ Renvoi de BAJ à BAJ	292	58	17		1624	41	50	56	50	55	31	158	2374 58

Orientations 2016

- Les tranches de revenus permettant de déterminer, dans le cadre de l'A.J partielle, la part contributive de l'Etat passeront de 6 à 2, ceci pour une meilleure simplification
- Le Projet de loi de finances pour 2016 relèvera les plafonds de ressources pour l'octroi de l'aide juridictionnelle et poursuivra la réforme de financement de l'aide entreprise depuis quelques années.

Marie-Paule DUBOIS

AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

L'ADIL a pour objectif :

- d'informer les usagers sur toutes les questions de logement,
- de prévenir les litiges,
- de favoriser les règlements amiables,
- d'apporter ses connaissances à la CCAPEX.

Familles de France fait partie du 2ème collège pour siéger.

Jacqueline TETAZ

COMMISSION SPECIALISEE DE COORDINATION DES ACTIONS DE PREVENTION DES EXPLUSIONS LOCATIVES (CCAPEX)

En 2015, j'ai assisté à 3 réunions CCAPEX à Montceau les Mines :

- en juin et septembre pendant la période dite "expulsion possible"
- en décembre pendant la période dite "trêve hivernale" ;

Cette dernière réunion a permis de faire un bilan des dossiers en cours et de préparer des interventions, les contacts pour prévenir, conseiller...

Avant chaque réunion CCAPEX, les fiches "saisine" sont envoyées par les bailleurs privés, l'OPAC, VILLEO, les communes à la sous préfecture.

La sous préfecture les transmet alors avec la convocation à chaque organisme représenté.

Il a pu être encore noté que certaines fiches "saisine" ne sont toujours pas mises à jour, le montant des dettes est inexact, les revenus incomplets; certaines fois, les locataires ont quitté leur logement etc ...

Aussi les réunions CCAPEX servent :

- à approfondir la situation des locataires,
- à faire envoyer des courriers adaptés à chaque situation,
- à faire intervenir les services sociaux,
- à envoyer des avertissements et des recommandations avant des poursuites éventuelles d'expulsion,
- à reprendre contact avec le locataire,
- à établir des protocoles,
- à faire établir des dossiers de surendettement,
- à prévoir l'intervention des forces de l'ordre si toutes les démarches ont été vaines.
- à étudier la situation par rapport à la CAF ou faire rétablir les droits ...

Après chaque réunion CCAPEX, un compte rendu ainsi que les décisions de la CCAPEX sont envoyés à chaque membre participant en reprenant les décisions d'une réunion à une autre, on peut suivre l'évolution de certains dossiers.

Les membres de la CCAPEX s'efforcent de prévenir, de coordonner tous les organismes afin de réduire au maximum les expulsions, de faire rétablir le paiement des loyers, tout en défendant le droit des familles.

Jacqueline TETAZ

CENTRE TECHNIQUE REGIONAL DE LA CONSOMMATION (CTRC)

Le C.T.R.C. est composé par des fédérations ou associations issues des 4 départements de la région Bourgogne.

Le siège du CTRC se situe à DIJON.

Le conseil d'administration se compose d'environ 15 membres issus des différentes fédérations ou associations.

Au niveau de la SAONE et LOIRE je représente la fédération départementale de familles de France.

Le C.T.R.C. se réunit environ 5 fois dans l'année pour des C.A. qui ont lieu à DIJON de même que l'assemblée générale qui se déroule également à DIJON.

Le financement du C.T.R.C. est assuré par l'I.N.C., les cotisations des associations adhérentes et les subventions.

LES MISSIONS :

En aucun cas le C.T.R.C. reçoit les consommateurs mais ceux ci sont aiguillés vers les associations de consommateurs les plus proches de leur domicile. Le C.T.R.C. fournit aux associations et fédérations adhérentes tous les renseignements concernant les problèmes de consommation ainsi que les références de textes.

Le CTRC participe également à plusieurs forums ou foires dans la région, de plus le CTRC participe à des informations télévisées sur F.R.3 (info conso) toutefois ces informations télévisées ont un coût pour le C.T.R.C.

A titre personnel, je reste persuadé que le C.T.R.C. est un outil indispensable pour les associations de consommateurs.

Etienne DUMORTIER

ACTION SOCIALE : LA CAF

Deux administrateurs de la fédération départementale siègent au conseil d'administration de la CAF71 désignés par l'UDAF

Actions liées à la CAF en 2015

20 janvier, CUD de Louhans

21 janvier, réunion avec le Préfet pour Gens du voyage

17 février, CUD Louhans

18 mars, réunion avec associations d'aide à domicile à la CAF

23 mars, réunion Politiques contractuelles de la CAF

27 mars, CUD Louhans

30 mars, conseil de réflexion sur les commissions d'aides individuelles à la CAF

13 avril, CA de la CAF

2 juin, CUD Louhans

16 juin, CUD de Louhans

29 juin, CA CAF

5 octobre, réunion politiques contractuelles de la CAF

5 octobre, réunion logement à la CAF

20 octobre, CUD Louhans

2 novembre, CA de la CAF

3 novembre, CUD de Louhans

30 novembre, réunion politiques contractuelle de la CAF

30 novembre, conseil de présidence de la CAF sur choix nouveau directeur CAF

1er décembre, CUD de Louhans

Michel BONNET, vice président CAF

REUNION ORANGE A DIJON

Réunion locale d'information ORANGE/ Associations de consommateurs agréées - Jeudi 15 octobre 2015

Actualité du secteur et d'Orange :

- Un nouveau plan est mis en place : « essentiel 2020 » avec pour ambition de réinventer une relation client d'excellence.
- Fibre chez l'habitant : l'échéancier se poursuit avec Autun, Le Creusot et Montceau .
- Zones blanches mobile : le déploiement se termine avec les autres opérateurs en 3G. Le taux de couverture est de 60% en Bourgogne (69% en France)

Service téléphonique

Volonté du gouvernement de mettre les opérateurs en concurrence (jusqu'en 2001 France Télécom) .

Les tarifs de raccordement : un nouveau client doit payer des frais de mise en service de 55€, si cette mise en service nécessite un technicien les frais de déplacement seront facturés 69€.

Les travaux sur parties communes d'un immeuble ne sont pas facturés, la facture intervient uniquement à partir du raccordement du particulier. Délai de raccordement : 8 jours sauf si travaux particuliers .Le service après-vente doit intervenir dans les 48H. En cas de non-respect des indemnités peuvent être demandées.

Attention : c'est au client de veiller à la bonne conservation des gaines en particulier en cas de travaux dans son appartement. Ne pas hésiter à contacter Orange en cas de travaux.

L'adduction (trottoir compris) est à la charge du client, elle peut être réalisée par différents prestataires.

Qualité réseau mobile & Femto Orange

Les opérateurs n'ayant pas d'obligation concernant la couverture intérieure des bâtiments, il est nécessaire de raccorder un Femtocell à sa livebox afin de permettre le passage des ondes à travers de gros murs. Ce petit boîtier permettra une couverture jusqu'à 20 m.

Les ondes radio

Différents tests scientifiques permettent de mesurer la nocivité du téléphone mobile, antennes, télévision, radio, micro-ondes, plaques à induction, ampoules basse consommationet mesurer le DAS, Débit d'Absorption Spécifique, partie qui est absorbée par le corps.

C'est ainsi que l'on peut constater qu'une lampe de chevet basse consommation peut être plus dangereuse que le téléphone. La Wi-Fi offre une exposition très faible aux ondes. Pour maîtriser l'exposition on peut se connecter en **filaire** sur la live-box. **Toute personne peut faire mesurer l'exposition aux ondes radio, voir le formulaire sur : service-public.fr site cartoradio.fr**

L'information tarifaire (No commençant par 08 ou 3)

Un nouveau tarif va différencier le coût de la communication du coût du service.

Accès internet

Pour l'ADSL un nœud de raccordement (NRA) dessert une ou plusieurs communes, plus la distance est grande par rapport au NRA plus le débit est moindre. Certaines communes ne sont pas encore raccordées d'où l'offre **Nordnet** : Offre satellitaire d'Orange pour répondre aux attentes des clients qui seraient en difficulté d'accès internet ou par sécurité car internet, téléphone et télévision peuvent se raccorder à la parabole. .50% des clients installent eux-mêmes leur parabole sinon forfait de 200€. (assistance gratuite et illimitée 7j/7, garantie 24 mois) .

Une offre Tempo STAR 15 GIGA sans engagement de durée est souvent proposée pour les résidences secondaires.

Rappel ; vos interlocuteurs dédiés : service.conso@orange.com

En cas de problème : Yann Rousseau 01 55 22 54 55 yann.rousseau@orange.com

En cas d'urgence technique : Chantal Fraize 03 90 31 06 05 chantal.fraize@orange.com

A-M Bonnot

Réunion consommateur La poste

Réunion à Pouilly en Auxois le 22/05/2015

Régis Yot



■ Le Conseil paritaire de la publicité présidé par Michel BONNET

Le représentant de Familles de France, élu parmi les représentants des associations de consommateurs, préside le Conseil Paritaire de la Publicité (depuis sa création en 2008). Michel BONNET explique les raisons qui l'ont poussé à se réengager pour trois années supplémentaires dans Le N°11 (avril 2015) de l'ACTU de l'ARPP. A cette occasion, il dévoile le nouveau programme de l'instance de concertation de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité).

4. ACTIVITES ANTENNE DE CHALON

www.familles-de-france/chalonsursaone

FAMILLES DE FRANCE S&L

Maison des Associations - 30 rue Saint-Georges - 71100 CHALON SUR SAONE
Permanences : 1er et 3ème jeudi de chaque mois (hors vacances scolaires)

Responsable : Marie-Paule DUBOIS

I. INVITATIONS

✓ **20/01/2015**

Cérémonie des Vœux à la Maison de Retraite Roger Lagrange.

✓ **28/03/2015**

Assemblée Générale AMHE (Association de Défense des Malades Hospitalisés et des Personnes Agées en Etablissement)
Défense de tous les usagers quelque soit leur pathologie.

II. FORUM CHT (Communauté hospitalière de territoire)

✓ **21/04/2015** : Salle Marcel Sembat à Chalon sur Saône

Ce forum, organisé par l'UDAF et l'ARS a permis aux usagers de poser aux élus locaux et au directeur de l'Agence Régionale de Santé, toutes les questions sur la nouvelle organisation sanitaire en Saône-et-Loire et Morvan. (Définition - fonctionnement - organisation et coopération entre les différents établissements d'ordre public). Avec pour seul objectif : pérenniser l'offre de soins sur tout le territoire.

III. Fin Mai 2015

16^{ème} Fête des Voisins : rendez-vous apprécié pour lier connaissance et partager un moment de convivialité.

IV. DIVERTISSEMENTS - JEUX

2 ou 3 bénévoles assurent une fois par mois un après-midi récréatif à la Maison de Retraite Roger Lagrange.

V. 04/09/2015 : Animation Inter-EPHAD

Accueil à la Maison de Retraite Roger Lagrange des résidents des « EPHAD » de Buxy, Mervan, Verdun-sur-le Doubs, Saint-Marcel, Saint-Germain-du-Bois, Sevrey.

Séance festive, divertissante, d'échanges suivie d'un goûter servi par les bénévoles.

Malgré une difficulté minime d'organisation pour rassembler, tous les participants ont sollicité une nouvelle rencontre.

VI. 09/12/2015 : ATELIER NOEL

Après un atelier « MEMOIRE » ayant pour thème la cuisine, c'est un atelier Noël intergénérationnel que nous avons proposé à la Maison de Retraite.

Les enfants du personnel accompagnés de leurs parents sont venus confectionner quelques décorations de Noël sous l'œil attentif et bienveillant des résidents.

VII. AIDE JURIDICTIONNELLE

Réunion mensuelle des membres du Bureau au Tribunal de Grande Instance de Chalon sur Saône.

VIII. 04/06/2015 : Salle du Cloître Saint-Vincent à Chalon-sur-Saône

Assemblée Générale FF71 (une trentaine de personnes étaient présentes).

Animation "inter EPHAD" avec Familles de France S&L (71)

C'est avec beaucoup de plaisir que les 21 résidents de la maison de retraite Roger Lagrange, le personnel et les bénévoles de Familles de France 71 ont accueilli le 4 septembre 2015, les résidents d'établissements avoisinants (ceux de Buxy, Mervans, Verdun sur le Doubs, St marcel, St Germain du bois, Sevrey). Tous très heureux de pouvoir participer à cet après midi - le premier du genre.

Une organisation sans faille (merci à Adeline, l'animatrice), une ambiance conviviale voire familiale qui a peut être permis d'oublier les soucis quotidiens de santé tout en améliorant la communication.

Après une partie de loto, cette séance festive, divertissante et d'échanges fut suivi d'un goûter servi par les bénévoles. Chacune et chacun a pu regagner son établissement d'attache, en espérant toutefois, rapidement une prochaine rencontre.

Monsieur Lyannas, directeur de la résidence Roger Lagrange, a tenu à remercier Familles de France pour son implication.



Atelier NOEL

A la résidence Roger Lagrange avec Familles de France.

Après un atelier « mémoire » ayant pour thème la cuisine, c'est un atelier Noël intergénérationnel qui fut proposé le 9/12/2015.

Les enfants du personnel, accompagnés par leurs parents, sont venus confectionner quelques décorations sous l'œil bienveillant et attentifs des résidents.

Pommes de pins, guirlandes, pots de yaourts, cartons, bouchons de liège, tout a été récupéré puis utilisé pour réaliser, selon les envies, des décorations de Noël.

Après le goûter, chaque petit artiste est reparti avec « son œuvre d'art » et les doigts tels une palette de peintre.

Merci à tout le personnel pour cet après midi festif qui ne demande qu'à être reprogrammé.



5. ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

www.familles-de-france/saoneetloire



ASSOCIATION FAMILIALE DE L'AUTUNOIS

www.familles-de-france/autun

Siège social ✉ : 3 rue Jean Mermoz-bâtiment H- Saint Andoche- 71400 AUTUN
☎ : 03.85.52.72.47 📧 : assoc.familialeautunois@orange.fr
Présidente : Marie-Aleth CHAVET

L'association compte 192 adhérents en 2015

PERMANENCES

Lundi 9H00-12H00 14h00-16h00
Mardi, jeudi et vendredi 14h00-16h00

PERMANENCES CONSOMMATION

Les lundis 14h00-16h00

MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Madame Marie-Aleth CHAVET jusqu'en septembre 2015

Vice-présidente : Madame Evelyne GUEUGNEAUD

Secrétaire : Madame Mélanie CHOPIN

Trésorière Madame Madeleine CORON

Trésorière adjointe : Madame Maria PERRIN

Directrice : Madame Marie VUILLEMIN jusqu'en juin 2015

ASSOCIATION FAMILIALE DE L'AUTUNOIS

L'Association Familiale de l'Autunois est affiliée à Familles de France, mouvement familial pluraliste libre de tout lien politique, syndicat, idéologique.

Elle est adhérente à l'UDAF *Union Départementale des Associations Familiales*.

Au plan National : Familles de France est agréée en tant que :

Assemblée générale à Chalon sur Saône le 04/06/2015

- Organisation nationale des consommateurs.
- Organisation national d'éducation populaire.
- Association nationale en tant qu'organisme de formation.
- Association complémentaire de l'enseignement public de l'Education Nationale

Au plan local, des services sont mis en place pour répondre à des besoins :

- Organise les bourses aux vêtements et jouets
- Réalise les enquêtes conso et de rentrées scolaire.
- Accompagne et aide les familles (adultes Relais)
- Donne des cours de français et participe à la lutte contre l'illettrisme.
- Effectue l'aide aux devoirs après la classe (CLAS)

Au 31 décembre 2015, l'Association familiale de l'Autunois compte 192 familles adhérentes en légère hausse cette année.

Les services

1- LES BOURSES :

Ont eu lieu salle Colonel Levêque

Deux bourses aux vêtements, une aux jouets, cadeaux, loisirs. A chaque bourse sont proposées, en plus des articles de puériculture, des sacs, du linge de maison, rideaux etc.

Tous ces articles de qualité, en bon état, prolongent leur vie et évitent le gaspillage. Certaines familles nous disent leur satisfaction car leur budget ne leur permet pas d'acheter « du neuf ».

Le matériel de puériculture est très apprécié par les nouveaux parents ou grands-parents.

La bourse aux jouets propose une grande variété d'articles, elle a toujours beaucoup de succès.

Le transport du matériel, pour les bourses aux vêtements, est assuré par le service technique de la ville que nous remercions.

Ces bourses sont possibles grâce à l'aide d'une vingtaine de femmes qui vérifient, enregistrent, étiquettent, mettent en place, assurent la vente et la surveillance, préparent les étiquettes pour les prochaines bourses. Le jour du rangement, elles déplacent les articles invendus et les remettent en place pour retrouver le numéro de dépôt. Puis vient le moment de la vérification et enfin le remboursement et la remise des invendus (certains seront donnés à la Croix Rouge). Quelques messieurs sont présents pour la mise en place et le démontage.

Nous remercions vivement toutes ces personnes qui sont indispensables.

2- CONSOMMATION :

Les permanences pour l'accueil sont assurées le lundi après-midi de 14h00 à 16h00. Des renseignements ont été donnés mais nous n'avons pas eu de dossiers à traiter.

3- FETES DES MERES

Madame Marie-Aleth CHAVET présidente et Madame Evelyne GUEUGNEAUD vice-présidente se sont jointes aux élus pour la visite de la maternité. A cette occasion les mamans ont reçu un bouquet de fleurs offert par le CIAS.

4- EPICERIE SOCIALE « LE P'TIT MARCHÉ »

Le p'tit marché est une épicerie solidaire avec une présidence tournante en partenariat avec la Croix Rouge, le Secours Catholique et l'Association Familiale de l'Autunois.

Il apporte une aide alimentaire à des personnes en difficultés financières durant une période de douze semaines renouvelable tous les ans suivant les besoins.

En 2015, le p'tit marché a aidé 271 familles soit 759 personnes. Il a également distribué 201 colis d'urgence qui sont généralement suivi d'une inscription ouvrant des droits à cette aide alimentaire. Les bénéficiaires viennent de la CCGAM (Communauté de Commune du Grand Autunois Morvan), Autun Saint Pantaléon 80%, autres communes 13.10%, CCBVA 5.30% (Communauté de Communes du Beuvray Val d'Arroux), hors CCGAM 1.50%.

Les ressources des bénéficiaires sont :

-RSA, ASSEDIC, allocations familiales, retraite, AAH, voir sans ressources momentanément 'attentes de prestations, déménagement etc.

-quelques personnes sont salariées mais ont des revenus insuffisants.

Toute personne se présente à l'épicerie d'elle-même ou est orientée par un travailleur social, un dossier est monté et chaque cas est examiné une fois par semaine en conseil d'administration, puis une fois par mois avec les partenaires sociaux.

L'association compte trois salariés et vingt-cinq bénévoles.

5- L'ATELIER DECO

Cet atelier existe déjà depuis plusieurs années et remporte un vif succès. Chaque jeudi après-midi, au centre social Simone VEIL, Rémy FERNANDES et Robert THIBAUT nos supers professeurs bénévoles accueillent, aident et prodiguent leurs conseils à des tapissiers en herbes, ravis d'apprendre et de pouvoir donner une nouvelle vie à leurs fauteuils, chaises ou autres mobiliers. Les participants adhèrent par l'achat de leur carte à l'association familiale et une participation financière est demandée pour l'achat des fournitures. Cet atelier compte 26 participants et est encadré par des membres du conseil d'administration Madame KUPICZ et Madame BOYER, et bien-sûr par Madame Marie-Aleth CHAVET participante depuis le début de l'aventure.

6- CLAS : Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Il comporte deux sites sur Autun, et un troisième depuis septembre 2015

Saint-Andoche : appartement de type F5 situé bâtiment 7, 1 rue Mermoz

14 enfants inscrits : 14 primaires

La responsable est Madame Françoise CHATELAIN, aidée par des bénévoles fidèles depuis de nombreuses années et Madame Véronique MOREAU adulte-relais 2 soirs par semaine.

Saint-Pantaléon : appartement de type F5 situé bâtiment 35, 4 rue Pierre et Marie Curie

15 enfants inscrits : 15 primaires

La responsable est Madame Marie VUILLEMIN jusqu'en juin 2015 et Madame Mélanie CHOPIN jusqu'en décembre 2015. Bien évidemment elles sont secondées par des bénévoles et les adultes-relais.

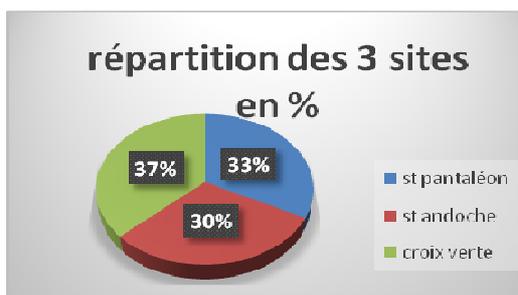
Croix verte depuis septembre 2015, une salle à l'espace des habitants Danielle MITTERAND.

17 enfants inscrits : 6 primaires et 11 collégiens

La responsable est Madame Françoise ITIER aidée de bénévoles.

Chaque soir les enfants viennent trouver une aide et un soutien pour leurs devoirs, ils sont orientés soit par les parents, soit par le PRE, (programme de réussite éducative), et après le travail, ils peuvent faire des jeux, des activités. Ce temps périscolaire se déroule toujours dans une ambiance conviviale et familiale.

Les enfants ont participé au concours de dessin organisé par le crédit mutuel, et à quelques gouters à l'occasion de fêtes.



Cette année, nous n'avons pas reconduit l'activité du mercredi suite aux nouvelles réformes scolaires.

7- ADULTE-RELAIS

Cette année 2015, nous avons procédé à quelques changements concernant le fonctionnement des adultes-relais. En effet l'association ne dispose plus que de trois médiatrices : Madame ACIKGOZ Yasemin, Madame CHATELAIN Françoise et Madame MOREAU Véronique, toujours encadrées par Madame VUILLEMIN Marie directrice jusqu'en juin 2015.

Deux locaux sont à disposition des adultes-relais pour recevoir les habitants.

-St Pantaléon : bâtiment 35 en rez de jardin

-St Andoche : 9 rue Jean Mermoz

Ouverture 1^{er} semestre

Les trois adultes-relais ont assuré des permanences soit ensemble, soit en binôme ou seules suivant les besoins des usagers ou des partenaires (accompagnements, réunions, ateliers...). Tous les soirs de 16h30 à 18h00, elles sont présentes au CLAS. Mesdames CHATELAIN et MOREAU ont animé les ateliers sociolinguistiques jusqu'en juin, une fois par semaine, avec une dizaine d'apprenants de toutes origines et toujours en partenariat avec LUTILEA. Mesdames ACIKGOZ et MOREAU disposent d'un après-midi par semaine pour travailler leur VAE.

Ouverture 2nd semestre

Au second semestre, nous avons modifié l'emploi du temps pour mettre en place une permanence d'accès aux droits, au centre social St Jean, en accord avec la Direction de la cohésion Sociale et Urbaine de la ville d'Autun et en partenariat avec la médiatrice socioculturelle de l'association Vie de Quartier. Ce temps commun permet de soulager les autres permanences surchargées, et de simplifier les nombreuses demandes et attentes d'une nouvelle population arrivée sur le bassin Autunois, qui a besoin de beaucoup d'attention et d'aide, et ne maîtrise pas suffisamment la langue française pour être autonome. Le travail de traduction reste très important pour Mesdames ACIKGOZ et CHATELAIN.

Nous tenons à maintenir le rôle des adultes-relais qui est de toujours de travailler auprès des habitants des quartiers en politique de la ville, d'accueillir, écouter et orienter. Elles sont identifiées dans les quartiers et une relation de confiance s'est instaurée avec les personnes. Elles ont des missions de médiation sociale, mais aussi un rôle éducatif (atelier cuisine, français, mobilité,) et récréatif (marche). Elles ont un devoir de réserve et de confidentialité, et doivent parfois faire face à des situations délicates. Elles suivent des formations proposées par différents organismes.

Quelques chiffres :

Les adultes-relais ont effectué 200 accompagnements (santé, administratif, emploi, éducation), ont rédigé 1800 courriers et ont donné 1583 informations et renseignements, ont reçu plus de 250 personnes.

Elles ont aussi des activités en partenariat :

-Atelier cuisine : le mardi après-midi une fois par mois avec la responsable du Prieuré St Martin

-Atelier marche : chaque jeudi après-midi avec la responsable du prieuré St Martin

-Mobilité avec la responsable du centre social St Jean, l'association Vie de Quartier, la coordinatrice de la plateforme écho-mobilité (appréhender et faire connaître tous les moyens de transport sur le bassin Autunois), création d'un groupe mobilité jeune, et en

partenariat avec les assistantes sociales du conseil général découverte des structures administratives et le pôle santé pour les personnes nouvellement arrivées dans l'Autunois.

-Café des parents : en collaboration avec l'école primaire Victor Hugo

-Mémoire en migrations : avec la Maison du patrimoine oral, les centres sociaux de la ville

-Conseil citoyen : en accord avec la politique de la ville, la DCSU (Direction de la Cohésion Sociale et Urbaine), les associations et les habitants, ce conseil permet de donner la parole aux habitants et de les soutenir dans des actions favorisant l'accès à l'emploi, à la culture et le mieux vivre ensemble.

-Fête de quartier avec les centres sociaux, et participation aux portes ouvertes du centre social Simone Veil.

-Participation aux réunions d'informations : CSAPA, IREPS pour des ateliers de nutrition et santé, et à des visioconférences avec l'association ALC (accompagnement lieu d'accueil carrefour éducatif et social) qui identifie, accueille accompagne les victimes de la traite des êtres humains.

Activités portées par l'association et menées par les adultes-relais

- atelier cuisine au centre social Simone Veil le mardi après-midi une fois par mois

-atelier sociolinguistique une fois par semaine.

-CLAS : tous les soirs en période scolaire.

-Aide aux différentes bourses.

Malheureusement nous avons appris en fin d'année que deux conventions d'adultes relais n'ont pas été renouvelées, ce qui est très dommageable pour le lien social établi tout au long de ces années dans les quartiers. Ces deux conventions doivent être reprises par le CIAS de la C.C.G.A.M.

Pour finir sur une note plus positive, Mesdames ACIKGOZ et MOREAU ont obtenu le baccalauréat professionnel service de proximité et de vie locale qu'elles ont préparé en VAE tout au long de l'année.

Nous remercions Mesdames ACIKGOZ et MOREAU pour le travail effectué durant ces années.

8- L'ASSOCIATION

L'association familiale est présente à toutes les collectes de la banque alimentaire (salariés et bénévoles) L'Association assure la représentation de l'UDAF au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), secteur enfance, jeunesse et participe à la distribution des fournitures scolaires.

Depuis décembre 2015 assure, en tant que suppléante, la représentation à la commission de la relation avec les usagers et la qualité de la prise en charge(CRUQPC).

En décembre 2015, l'association a signé la charte des VIF (Violences Intrafamiliales).

Cirque AMAR

Cette année, sur proposition du cirque AMAR qui a contacté la fédération, l'association a proposé des places de cirque à prix réduit. Cette offre a intéressée beaucoup de familles qui ont pu se procurer les places à la bourse d'automne. Les 100 places ont été achetées et les 2 places gratuites offertes à l'association ont fait le bonheur d'une maman et de sa petite fille.

La directrice :

Madame Marie VUILLEMIN assure, veille, prend part et représente l'association :

- REAAP (Réseau d'Ecoute d'Accompagnement et d'Appui à la Parentalité)

-PRE (Projet Réussite Educative)

-CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance)

-VIF (Violence Intra Familiales)

-Kiosque Famille (point info familles)

-Café des parents à l'école Victor Hugo

Elle fait le lien entre les partenaires, les membres du bureau et le personnel de l'association.

Madame VUILLEMIN a quitté ses fonctions en juin 2015, nous avons conclu une rupture conventionnelle de contrat, et nous la remercions vivement pour l'investissement dont elle a fait preuve, pour sa gentillesse et son dévouement.

Et puis Madame Evelyne PIERRON secrétaire de l'association est partie en retraite fin décembre, Madame Dominique MAITRE a repris ses fonctions.

9- PARTENARIAT AVEC LES BOUTIQUES

L'association a tissé des liens avec les commerçants de la ville afin de bénéficier de tarifs préférentiels. A ce jour, quelques boutiques ont accepté des réductions allant de 3 à 10 % hors période de soldes et de promotions diverses, sur présentation de la carte d'adhérent en cours de validité.



FAMILLES CHAROLAISES

www.familles-de-france/charolles

40 rue Baudinot - 71120 CH
AROLLES

Présidente : Sonia METROP

L'association compte 120 adhérents en 2015.

L'association organise :

- deux bourses aux vêtements par an,
- une bourse aux livres et BD en novembre.

BOURSE PRINTEMPS ETE DU 16 AU 26 mars 2015

3599 ARTICLES DEPOSES PAR 238 adhérents ; 1447 ARTICLES
VENDUS SOIT 40.21 % DE VENTE
Nous avons vendu 110 cartes d'adhésion

BOURSE AUTOMNE DU 7 AU 17 septembre 2015

3570 ARTICLES DEPOSES PAR 248 adhérents ; 1393 ARTICLES VENDUS SOIT 39.02 % DE VENTE
Nous avons vendu 10 cartes d'adhésion

BOURSE AUX LIVRES ET JEUX QUE NOUS ALLONS CERTAINEMENT OUVRIR AUX JOUETS - DU 2 AU 9 NOVEMBRE 2015
A LA SALLE DE LA CONDEMININE, 1408 LIVRES ET 179 JEUX (TOTAL ARTICLES 1587) DEPOSES PAR 101 ADHERENTS ;
511 ARTICLES VENDUS SOIT 32.20 %



ASSOCIATION FAMILIALE DE DIGOIN

www.familles-de-france/digoin

Espace Social - 10, rue Maynaud de Bisefranc 71160 DIGOIN - Tel: 03/85/53/23/27

ass.familialedigoin@wanadoo.fr

Présidente : Marylise PETIT

L'association compte 63 adhérents en 2015.

Deux activités principales :

- Les deux bourses aux vêtements et une bourse aux jouets assumées par l'équipe des bénévoles.
- L'association gère également un service d'aide à domicile.

ASSOCIATION FAMILIALE CREUSOTINE

www.familles-de-france/lecreusot

Avenue de Verdun – Centre Médico-Social – 71200 LE CREUSOT
Tél. : 03.85.55.71.05 – Fax : 03.85.55.54.14 – asso.familles.creusot@cegetel.net

Président : Bernard DESBROSSES

L'Association Familiale Creusotine compte 407 familles adhérentes en 2015.

Le bureau est composé de:

Président: M Bernard DESBROSSES

Vice- Présidents : Mme Maguy GAUTHERON et M. Daniel COURAUD

Secrétaire : Mme Josette PERRON

Secrétaire adjointe : Mme Marie Pierre BEAUCLAIR

Assemblée générale à Chalon sur Saône le 04/06/2015

Page 27/36

Trésorier : M Roger TISSIER
Trésorière adjointe : Mme Brigitte GOURBEYRE

Administrateurs:

Mmes Hedwige BERTHOUX – Micheline BZINKIEWICZ –
Françoise COURAUD – Viviane DESBROSSES – Manon
DOUSSOT – Marie Claude GUIDET – France JOLIVOT – Marie
Odile LEVRAT – Simone MEUNIER – Monique PERNETTE –
Magali PICARDAT
MM. André CHEVROT – Joël DOUSSOT

Cette année nous déplorons le décès de 2 anciens administrateurs,
très actifs au sein de l'Association.
Mme PATENET et M MEUNIER



1. Résumé d'activités :

LES BOURSES permettent de renouveler à petit prix la garde robe de toute la famille, les jouets des enfants, les articles de puériculture et ainsi leur donner une deuxième vie.

En 2015 une commission Bourses composée d'une quinzaine de personnes s'est réunie 3 fois.

Cette commission a pour but de préparer et mettre en place les changements.

Bourse aux vêtements du Printemps (du 25/03 au 03/04)

205 déposants – 7298 articles déposés / 3334 vendus

Bourse aux vêtements de l'automne (du 23/09 au 02/10)

192 déposants – 6245 articles déposés / 2675 vendus

Bourseaux jouets/puéricultures (du 04/11 au 07/11)

101 déposants – 2666 articles déposés / 1370 vendus

Pour chaque bourse, 85 bénévoles donnent de leur temps, d'une demi-journée à 10 jours, afin que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions.

Cela représente environ 6500 heures de bénévolat sur l'année.

Le 19 janvier : Un après midi convivial autour d'un atelier étiquettes a réuni une cinquantaine de bradeuses et s'est terminé par le partage de galettes avec les membres du Conseil d'Administration et le personnel du service d'Aide à Domicile.

En septembre et octobre : ont eu lieu 2 réunions rassemblant chacune une trentaine de bradeuses afin de les informer des nouvelles dispositions des bourses et échanger diverses idées.

Les 27 et 28 octobre: Sortie en Alsace pour les bénévoles.

Une quarantaine de personnes sont parties pour une visite touristique le premier jour. Elles ont passé la matinée du 2^{ème} jour au Parlement Européen et ont assisté à une séance de délibération des députés.

LALUDOTHEQUE, animée par un groupe de 12 bénévoles, est un lieu ouvert sur l'extérieur. Elle favorise les rencontres intergénérationnelles au travers de différents ateliers et d'après-midi jeux à partager en famille.

Location: C'est aussi une source d'économie pour les familles en proposant à la location 180 jeux et jouets au tarif de 0€50 pour 15 jours. Pour exemple, avec un budget de 13€, une famille peut louer 26 jeux ou jouets différents tout au long de l'année.

En 2015 : 53 jeux loués de 1 à 9 fois par 15 personnes différentes.

En octobre : 3 jeux prêtés à l'atelier Parenthèse (Action collective menée par les TISF)

Les après-midi jeux du mercredi et du jeudi pour l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) ont permis à des enfants accompagnés d'adultes ou des groupes venant de l'ESAT, de se retrouver avec les bénévoles autour de jeux de société. (Le Jeu pour Tous)

En2015 : 15 adultes et 12 enfants venus de 1 à 13 fois, 1 groupe (ESAT) de 4 adultes et 1 éducatrice venu 6 fois.

Jeux coopératifs ou compétitifs, d'équilibre, de mémoire, de formes et couleurs, de hasard ou de stratégie, les parties se succèdent, il n'y a plus d'âge, ni de handicap, seule la règle compte. Et que le meilleur gagne !

Le mercredi 18 février: Nous avons accueilli un groupe d'assistantes maternelles accompagnées d'une éducatrice du RAM (Réseau d'assistantes maternelles) afin de faire connaître les possibilités de jouer sur place, ainsi que la diversité des jeux mis à la location à moindre coût.

Le mercredi 17 juin: Dans le cadre des «Familialivres» organisées par la Médiathèque du Creusot, nous sommes allés animer un après midi jeux en famille. Le but étant de faire connaître des jeux de société conviviaux à partager en famille, et accentuer des partenariats avec d'autres instances.

Les ateliers Informatiques du mercredi matin encadré par 2 bénévoles:

Ont permis à 4 personnes de se familiariser à l'utilisation de l'informatique.

Les vendredis après-midi:

Moments de convivialité. C'est en moyenne 8 personnes par vendredi qui se retrouvent autour de différents ateliers: Travaux manuels, Préparation pour les bourses et activités diverses, ou tout simplement échanger. 17 personnes venues de 2 à 30 fois

Le vendredi 24 avril: Une information sur l'Aloévéra faite par une adhérente de l'association devant un public d'une dizaine de personnes a eu pour but de faire connaître la plante ainsi qu'une animation permettant des échanges.

La Ludothèque lieu de vie: Outre ses activités spécifiques la Ludothèque a accueilli en 2015 :

- L'Association ID Fées main 20 mardis après-midi.
- Les Ludothécaires pour les Plannings 4 lundi après-midi.
- Le conseil d'administration 5 fois.
- Des réunions 7.

2 Week-end portes ouvertes: organisés en partenariat avec l'association de loisirs créatifs ID Fées main les 7/8 juin et 28/29 novembre permettant de faire découvrir les lieux et les activités proposées.

L'ambiance proposée par l'Association Familiale Creusotine autour des jeux de société est agrémentée de sympathiques créations manuelles exposées pour l'occasion. (Creusot Info du 29 novembre 2015)

AUTRES ACTIVITES :

le samedi 30 mai: Pour la Fête des Mères, le président et 3 bénévoles ont remis des cadeaux offerts par l'Association aux mamans, à la maternité du Creusot avec les représentants des Municipalités du Creusot et de Montceau les Mines.

Dans le cadre de l'implication de l'Association au sein du Réseau Local à la Parentalité sur le territoire du Creusot:

1. **Le 27 juin :** 1 bénévole a participé à «Vivons le sport ensemble». Une journée pour mieux faire connaître le handisport. Pour mieux appréhender les différents handicaps et faire évoluer les regards.
2. **le 28 novembre:** 1 bénévole a participé à l'organisation du Forum «être parent d'ado». Un forum pour les parents afin de mieux comprendre et accompagner leurs ados.

Mi-juillet: Des bénévoles ont participé à l'élaboration de 5 dossiers Enquêtes scolaire pour Famille de France

les 27 et 28 novembre: 12 bénévoles ont collaboré à la collecte de la Banque Alimentaire du Creusot à l'Intermarché.

Le 16 décembre: 2 bénévoles ont aidé au bon déroulement de l'arbre de Noël du CCAS du Creusot

LE SERVICE D'AIDE A LA PERSONNE

Notre Service a fonctionné avec 20.02 personnes équivalent temps plein soit en moyenne (contrats aidés compris)

- 11 Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale + 1 Technicien en formation
 - 23 Auxiliaires Familiales (agents à domicile, employés à domicile, auxiliaire de vie sociale) dont 6 ont eu un contrat de remplacement inférieur à 3 mois
- Pour l'ensemble du Service, 27112.33 heures ont été effectuées au domicile des familles.

- En ce qui concerne l'activité Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, 10170.75 heures ont été réalisées et se décomposent ainsi:

- Caisse d'Allocations Familiales: 2318.75 heures:

Pour les motifs d'interventions suivant: naissance, naissance multiple, maladie courte ou de longue durée d'un membre de la famille, familles nombreuses, décès ou incarcération, reprise d'une activité professionnelle ou d'une formation.

Direction Générale Adjointe aux Solidarités

Représentant la (PMI) Protection Maternelle et Infantile et l'(ASEF) Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille: 7515 heures

- 6554.75 heures auprès des familles et 960.25 heures de visites médiatisées.

MSA: 6.25 heures

Mise à disposition de personnel : 330.75 heures à Autun.

Quant à l'activité Auxiliaire Familiale, le Service a effectué 16941.58 heures dont:

Caisse d'Allocations Familiales: 6318.50 heures

Pour les motifs d'interventions suivant: la grossesse pathologique, la naissance, et la maladie courte ou de longue durée d'un parent ou d'un enfant.

- Direction Générale Adjointe aux Solidarités

Représentant (l'ASA) l'Aide Sociale aux Adultes :270.75 heures dans le cadre d'un soutien à un membre de la famille lié à un adulte handicapé.

- Direction Générale Adjointe aux Solidarités

Représentant (la M.D.P.H) Maison Départementale des Personnes Handicapées: 2960 heures

Pour les personnes souffrant de pathologies importantes.

- Direction Générale Adjointe aux Solidarités

Représentant (l'APA) : Allocation Personnalisée d'Autonomie : 4769.25 heures dans le cadre de l'aide à la personne de plus de 60 ans dépendantes.

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie: 54.50 heures pour l'aide aux personnes malades de moins de 60 ans.

- Dompouce: 30 heures

- Centre Leon Berard: 9 heures

- DOMPLUS Inter Mutuelles Assistance – Adomi – France Secours – Fidélia – MGEN – MSA –Mutuelle Nationale Territoriale: 375.50 heures pour le temps d'hospitalisation d'un membre d'une famille ou dès son retour au domicile.

- Carsat: 596.50 heures et Carsat sortie d'hospitalisation: 0

- DIVERS : 1255.75 heures d'aide à domicile chez les particuliers et 232.83 heures d'accompagnement des personnes âgées de plus de 80 ans (pour rendre visite à un proche, pour faire les courses, aller au cimetière, chez un médecin, etc.).

Notre Service a pu aider 311 familles, en moyenne 178 familles par mois. Le nombre de salariés a varié de 22 à 28 selon les périodes. L'association a remboursé aux salariées environ 24 570 € de frais kilométriques (inter-séquences, km dans les familles) correspondants à 70202 kms.

Les principaux mouvements de personnel dans l'équipe en 2015 sont les suivants:

- 5 CUI (contrat unique d'insertion) dont 1 en administratif
- 2 CA (contrat avenir) dont 1 en formation CAP petite enfance
- 1 TISF diplômée en 2015 a intégrée l'association d'Autun à plein temps
- 1 TISF diplômée en 2015 est en CDI à plein temps au Creusot
- 1 AD débute la formation TISF en Septembre 2015

Pour 2 Agents à Domicile les CDD effectués à l'AFC ont servi de tremplin dans l'insertion professionnelle. Vers l'école d'aide soignante pour l'une et comme surveillant d'internat à l'école militaire d'Autun pour l'autre.

Les formations proposées en 2015 étaient :

- Base des aidants (3 salariées AD)
- Solidarité femme (2 TISF)
- Les écrits professionnels (3TISF)
- Planification (1 RS)

Tout le personnel a pu participer à la journée du 4 juin 2015 à Montceau les Mines sur le thème: « La communication professionnelle »

Cette journée a permis une meilleure prise de conscience de notre appartenance à un groupement commun AIDE A DOMICILE 71. Mme PAUCHET en tant que coordinatrice du GE Aid 71 et Mme LOTTIN en tant que responsable de secteur du Creusot ont maintenu leur investissement dans le projet « Démarche de l'évaluation de l'impact social » initié en JUIN 2011. Le groupe se compose de 9 TISF des sites Autun, Chalon, Le Creusot et Montceau.

Dans le cadre d'une étude des besoins du territoire avec la Caisse d'Allocation Familiale, les TISF ont pu travailler sur la mise en œuvre d'une action collective intitulée PARENTHÈSE. Cette action financée par la CAF, la ville du CREUSOT (en particulier à travers la mise à disposition des locaux de la MAISON DES PARENTS et de matériel) et l'AFC vise à préparer notre public ayant à charge des enfants de moins de 4 ans à aller vers les ateliers existants et à participer aux actions proposées par les différents partenaires locaux. Dans ce cadre les TISF ont assuré sept ateliers en 2015. Les résultats étant probants l'action est reconduite en 2016.

Les AD, ED, AVS ont pu travailler à la mise en place d'un document de suivi de leurs bénéficiaires APA et PH. Ce document reprend les informations du plan d'aide et leur permet par simple consultation au bureau de le mettre à jour et d'informer sur l'évolution des dossiers en cas de remplacement d'une collègue, de retour de vacances, d'arrêt maladie...

2. Assemblée Générale:

L'Assemblée Générale a eu lieu le 16 avril 2015, à la Maison des Associations St Henri du Creusot, suivie d'un échange avec Patrick CHRETIEN, Président National de Familles de France.

3. Réunions du Conseil d'Administration

Nombre: 5
Périodicité : Tous les 2 mois
Le bureau s'est réuni 2 fois

4. Participation aux Congrès et Assemblées Générales:

A.G. Fédération Départementale le 04 Juin à Chalon: 4 bénévoles
A.G. UDAF le 5 Juin à Mâcon: 6 bénévoles

5. Participation à des journées de formation ou d'information

Le 17 février à Blanzay: un débat public portant sur la Communauté Hospitalière de Territoire CHT (organisé par l'UDAF). 12 bénévoles

Le 5 avril à Chalon sur Saône: Présentation du CHT (organisé par l'UDAF). 10 bénévoles

Le 18 avril: Journée de formation des représentants des CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) du département s'est déroulée au Creusot. Cette journée a réuni 15 personnes dont 5 de l'AFC.

Le 27 septembre: Participation d'une trentaine de nos adhérents sur 550 participants à la «Fête des Familles» à Diverti Parc. Journée organisée par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de Saône et Loire dans le cadre de leurs 70 ans.

6. Participation à d'autres instances ou commissions

Mme GOURBEYRE (bénévole) et Mme LOTTIN (service) représentent l'association au sein du Réseau Local Parentalité du Creusot qui, en lien avec le REAAP 71 (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Saône et Loire) rassemble des professionnels et des bénévoles d'une dizaine d'instances et d'associations, qui interviennent dans le champ de la parentalité. Son objectif est d'accompagner et de conforter les parents dans leur rôle.

Partenariat avec La Maison des Parents : Mme GOURBEYRE responsable Ludothèque.

Commission des Taxis : Mme BEAUCLAIR (1 commission annulée).

(CCAS) Membres des conseils d'administration des Centres Communaux d'Action Sociale au titre de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) :

Mme BZINKIEWICZ, Mme PERNETTE au Creusot, Mme GAUTHERON à Montcenis, Mme MEUNIER au Breuil, Mme DESBROSSES à Torcy, Mme COURAUD à St Symphorien de Marmagne, Mme GUIDET à St Firmin, Mme LAGROT à St Sernin du Bois, Mme VACHEY à Marmagne.

4 à 10 réunions par an suivant les communes.

Conseil de Famille, Mme DESBROSSES. Instance se réunissant chaque fois qu'il y a un enfant pupille de l'état à adopter dans le département.

(CCAPEX) Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions à Autun, Mme DESBROSSES. 1 réunion par mois.

Famille de France 71 : Administrateur et membre du bureau Mme GOURBEYRE et M DOUSSOT, Administrateur M CHEVROT, M DESBROSSES

(CRUQPC) Commission des Relations avec les Usagers et la Qualité de la Prise en Charge de l'Hôtel dieu du Creusot, M DESBROSSES. Cette commission a pour mission de veiller au respect des droits des usagers, de faciliter leurs démarches et de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades. Réunion une fois par trimestre.

M DESBROSSES

(UDAF71)Président Union Départementale des Associations Familiales de Saône et Loire

Participations :

Schéma départemental Personnes âgées et personnes handicapées 2016 2018

Schéma départemental Enfance Famille 2014 2019

Comité de coordination des dispositifs de soutien à la parentalité

Commission départementale de l'accueil du jeune enfant

(URAF71)Administrateur Union Régionale des Associations Familiales de Saône et Loire

(UNAF71)Administrateur Union Nationale des Associations Familiales de Saône et Loire

(FF nat) Administrateur Fédération Nationale Familles de France

(CPAM 71) 1^{er} Vice-président Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Saône et Loire

(CARSAT) Administrateur Caisse Assurance Retraite et de la Santé au Travail

(APA) Participation à la commission d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie.

(CISS) Administrateur Collectif Inter associatif sur la Santé de Bourgogne

(Aide à Domicile 71) Administrateur Groupement de Coordination Sociale et Médico-Sociale qui mutualise la gestion de 8 associations d'aide à domicile en famille sur le département de Saône et Loire soit 130 salariés.

N'hésitez pas à transmettre vos questions, demande... tout au long de l'année.

FAMILLES DU MACONNAIS
www.familles-de-france/macon

1 rue du Doyenné - 71100 MACON

Président : Guy LONGEPIERRE

L'association compte 151 adhérents en 2015.

SERVICES ET ACTIVITES

- LES BOURSES

En 2015 la principale activité de Familles du Mâconnais a été comme à l'accoutumée l'organisation, pour les 206 familles adhérentes, de deux bourses aux vêtements printemps/été, automne/hiver et une bourse aux jouets, puériculture, linge de maison. Ces bourses d'échange sont un service rendu aux familles et elles permettent la rencontre entre les adhérents et les bénévoles. Elles se déroulent dans la salle des conférences du théâtre mis gracieusement à la disposition de l'association par Monsieur le Maire de MACON que nous remercions. Un grand merci également aux bénévoles qui permettent d'en assurer le bon déroulement et le succès qui perdure depuis plus de 50 ans.



- COURS DE SOUTIEN SCOLAIRE

Familles du Mâconnais propose aux élèves de primaire, secondaire et lycée des cours individuels de soutien scolaire en math, français, pendant les vacances scolaires de février et de printemps. Ces cours sont donnés par une professeure bénévole en retraite.

- ATELIER INFORMATIQUE

L'atelier initiation à l'informatique fonctionne le lundi matin. Il est animé par des bénévoles. Cet atelier permet aux adhérents de s'initier aux nouvelles technologies, se familiariser avec le matériel, maîtriser le traitement de texte, apprendre à envoyer des mails et à utiliser « internet ».

- ATELIER REMUE-MENINGES

Ce nouvel atelier est ludique et convivial. Il est animé par une bénévole deux fois par mois. Des exercices sont proposés aux participants pour entretenir leur mémoire.

- VISITES

En novembre c'est l'atelier de Monsieur DESCOMBIN artiste sculpteur mâconnais qu'ont découvert une quinzaine d'adhérents. La visite avait été précédée par un temps convivial autour d'un déjeuner.

- CONFERENCE

Au mois de juin organisation en partenariat avec l'AFC de MACON à l'amphithéâtre de MACON d'une conférence-débat sur le thème « Comment éduquer nos enfants à l'heure du numérique ». Cette conférence était animée par Monsieur Michel BONNET.

- PARTICIPATION

Comme tous les ans, l'association a participé à 1.2.3 MACON « FORUM DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES » organisé par la ville. Le contact avec les visiteurs s'est révélé très positif, plusieurs adhésions ont été enregistrées au cours de cette manifestation.

- LA COMMUNICATION

La « lettre aux adhérents » envoyée en janvier et en septembre donne le programme détaillé des différentes activités. La communication peut se faire par mail pour les adhérents qui nous ont communiqué leur adresse de messagerie et nous rappelons que les permanences se tiennent le jeudi matin et le lundi après-midi au local de l'association. Les dates des bourses sont également annoncées par communiqué de presse.

- CONCLUSION

L'action de Familles du mâconnais est orientée en direction de toutes les familles et son but est de satisfaire ses adhérents. Pour cela elle ne peut le faire qu'avec la participation des bénévoles que nous remercions très chaleureusement pour leur mobilisation.

ASSOCIATION FAMILIALE DU CANTON DE MONTCHANIN

www.familles-de-france/montchanin

2 Route des Parriauds - 71210 SAINT EUSEBE

Présidente : Madeleine RATOUCHNIAK

L'association compte 24 adhérents en 2015.

A part le grand moment de partage, d'amitié et de convivialité qui est le « Club travaux d'aiguilles » qui réunit chaque lundi de 14 à 17 h une petite quinzaine d'adhérentes, pour tricoter, coudre, broder ou tout simplement papoter autour d'un café et d'un gâteau confectionné par l'une ou l'autre d'entre nous.

Nous n'avons plus d'autre activité.

Représentations :

- CCAS Montchanin et Ecuisses,
- CA Foyer résidence personnes âgées,
- CA Maison de retraite médicalisée.

FAMILLES DE FRANCE EN BASSIN MONTCELLIEN

www.familles-de-france/montcealesmines

Adresse : Impasse de Semard , pôle associatif Hélène Brésillon
71300 MONTCEAU LES MINES - Tél : 03.85.57.10.33 fdm.bassinmontcellien@orange.fr
Permanences : mercredi de 15h à 17h et samedi de 10h à 12h.
www.familles-de-france.org/montcealesmines

Président : Jean-Pierre THERRY

L'association compte 276 adhérents en 2015.

Les permanences sont tenues régulièrement.

Accueil des consommateurs : pendant les permanences - nous sommes à l'écoute des adhérents qui rencontrent des litiges notamment sur des litiges commerciaux.

Le bureau est constitué de :

Président : Jean-Pierre THERRY.

Vice- présidente : Anne-Marie BONNOT.

Secrétaires : Annie BENSMAIL - Lucie LECHERE.

Trésorière : Odile COUTAUDIER



En Août 2015, hommage à un administrateur décédé : Jacques PILLOT

- VIE STATUTAIRE

30/01/2015 : Assemblée Générale.

11/06/2015 : Réunion CA

- TEMPS FORTS

16/02/2015: préparation bourse printemps/été

01/09/2015 : préparation bourse automne/hiver

18/05/2015 : Participation à la rencontre avec Violaine Guérin organisée par la fédération départementale au Creusot dans les locaux de l'UDAF

04/06/2015 : Présence de 6 adhérents de Familles de France en bassin montcellien à l'AG départementale à Chalon-sur-Saône.

12/09/2015 : Participation au forum des associations organisé par la Mairie de Montceau-les-Mines. Notre présence au forum nous permet d'informer les visiteurs sur nos prochaines bourses et d'avoir de nouvelles adhésions.

28/11/2015 : L'association a participé à la Banque alimentaire au magasin Géant Casino.

- BOURSES D'ECHANGE

Du 16 au 27 Mars 2015, bourse aux vêtements printemps- été : 6325 articles déposés, 2325 articles vendus soit 41,17% de vente.

Du 14 au 25 Septembre 2015 : bourse aux vêtements automne-hiver : 5826 articles déposés, 222 articles vendus soit 38,25 % de vente.

Du 16 au 20 Novembre 2015 ; bourse aux jouets, articles de ski et puériculture : 4184 articles déposés, 1705 articles vendus soit 40,7 % de vente.

Toutes ces bourses se déroulent à la salle du Syndicat des mineurs, salle mise gracieusement à notre disposition par la municipalité que nous remercions.

Le JSL et montceaunews.com sont à remercier pour la couverture médiatique qu'ils en assurent.

Merci à tous les bénévoles, qui de part leur aide permettent que ces manifestations soient une réussite et une réelle aide aux familles.

Ces bourses d'échange contribuent à :

- une démarche de développement durable en prolongeant la vie des articles mis en vente,
- une aide au budget des familles,
- un temps de convivialité et d'échange pour les bénévoles.

- VIDE GRENIERS

Le 05 juillet 2015 : Très beau temps, belle réussite,

- DEFENSE DU CONSOMMATEUR

Accueil des consommateurs : pendant les permanences - nous sommes à l'écoute des adhérents qui rencontrent des litiges notamment sur des litiges commerciaux.

En 2015, un bénévole Régis YOT, a relancé la liste des commerçants accordant une remise aux familles adhérentes - Un grand merci pour cette démarche.

- DEFENSE DU LOCATAIRE

Familles de France est à l'écoute des locataires du bailleur publique du parc Villéo. Régis Yot, administrateur et lui-même locataire, est vigilant et participe à des réunions à Dijon.

- ACCES AUX DROITS

Familles de France en Bassin montcellien a organisé à l'occasion de sa traditionnelle bourse aux vêtements du 16 au 27 mars 2015 une exposition des fiches de la CAF 71 pour informer les familles sur l'éventail complet des aides proposées en S&L et que trop souvent les familles ignorent.. La Caisse d'allocations familiales de S&L propose des aides financières individuelles aux familles, dont certaines sont spécifiques au département, sous forme :

- de prêts sans intérêt,
- d'aides non remboursables,
- d'aides spécifiques aux vacances.

Ces aides sont réparties sur 4 axes :

- Favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs des familles
- Soutenir la fonction parentale et accompagner les familles lors d'un événement fragilisant
- Améliorer le cadre de vie des familles
- Améliorer la qualité de l'accueil des enfants

- PARTICIPATION AVEC L'UDAF – ACTION CHT (Communauté hospitalière du territoire nord du département)

Réalisation d'enquêtes auprès des familles adhérentes lors des Bourses

Plusieurs adhérents ont participé :

- le 17 février 2015 à 17 heures, à Blanzay, réunion de travail et de réflexion sur les conséquences de la mise en place de la CHT nord S&L/Morvan
- Le mardi 21 Avril à 18h, à CHALON -sur-SAONE à la réunion d'information et de synthèse

- PARTICIPATION AVEC L'UDAF – 70 ANS

Venus en bus ou en voiture la dizaine d'adhérents du bassin minier a passé une merveilleuse journée à DIVERTI'PARC lors de la fête des familles organisée par l'UDAF à l'occasion des 70 ans de l'institution le 27 sept 2015.

- REPRESENTATIONS

L'association Familles de France en bassin montcellien, dans son rôle de représentation des familles est très active et siège à :

- La Fédération départementale et à Familles de France national:

Fin 2015, 8 adhérents de l'association sont membres du conseil d'administration départemental : Odile COUTAUDIER (présidente), LECHERE Lucie (trésorière), Annie BENSMAIL, METERY Christiane, BONNOT Anne Marie, TETAZ Jacqueline, THERRY Jean Pierre et Régis YOT. Odile Coutaudier siège également au Bureau du conseil d'administration national (secrétaire générale).

- Régis Yot est membre de la commission logement au national.
- Anne-Marie Bonnot, siège au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montceau les mines au titre de l'UDAF ainsi que Jean Pierre Therry qui représente l'association.
- L'UDAF (Union départementale des associations familiales)

2 représentants de Familles de France en bassin montcellien siègent au 31/12/2015 au conseil d'administration de l'UDAF : Anne Marie Bonnot, Odile Coutaudier.

- L'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) – Christiane THERRY est administrateur
- Caisse d'Allocations Familiales - Anne Marie Bonnot siège au conseil de la CAF.
- L'Hôpital de Montceau - Anne-Marie Bonnot siège au conseil d'administration de l'hôpital et à la CRUCQ (usagers de l'hôpital).
- CCAPEX (Commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives)
Jacqueline Tétaz et Odile Coutaudier siègent à cette commission.
- ADIL (Association départementale pour l'information sur le logement) - Jacqueline Tétaz siège au conseil d'administration.
- Anne Marie Bonnot est membre suppléant de la commission DALO.

- PRESENCES

Les bénévoles de Familles de France en bassin montcellien étaient présents à :

- L'assemblée générale Familles de France S&L à Chalon sur Saône le 4 juin 2015.
- Journée nationale du réseau à Paris le 7 mars (Anne-Marie BONNOT).
- L'assemblée générale Familles de France à Paris (Odile COUTAUDIER).
- Les 70 ans et l'AG de l'UNAF à Montpellier en juin (Odile et Jean COUTAUDIER et Christiane THERRY).
- Participation à la fête des voisins à Blanzay.

- FORMATIONS :

Lucie LECHERE et Odile COUTAUDIER ont participé à la formation « Animer un stand sur les nouvelles technologies » à Paris le 28 mai 2015.

- ENQUETE RENTREE SCOLAIRE

Participation à l'enquête du coût de la rentrée en 6^{ème} de la fédération nationale.

- INFORMATIONS & COMMUNICATION :

Six numéros du Magazine « Familles en France » ont été envoyés aux familles adhérentes.

8 newsletters ont été routées aux adhérents ayant communiqué leur e-mail.

Publication des affiches des bourses et du vide grenier sur Montceau-news.com et le JSL.

ASSOCIATION FAMILIALE DU CANTON DE PARAY LE MONIAL

www.familles-de-france/paraylemonial

Permanence : Les mercredis matin de 9h30 à 11h

Ecole du pré des crèches - Rue Paul CAZIN - 71600 PARAY LE MONIAL - Tél /Fax : 0385813391

Service Consommation : Etienne.dumortier@sfr.fr **Portable** 0632962169

Président : Etienne DUMORTIER

L'association compte 318 adhérents en 2015.

